# Sommaire

Avis de convocation et ordre du jour	UZ
Message du président	03
Conseil d'administration	04
Rapport du directeur général	05
Message du président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec	07
Mise en marché	80
Planification forestière	12
Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée	15
Rapport de performance environnemental pour l'année 2015	17
L'administration et sa structure	19

#### **AVIS DE CONVOCATION**

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Date: Le mardi 3 mai 2016

Endroit: Hôtel Universel (salle Alma)

1000, boul. des Cascades Ouest, Alma

Heure: 19h00 (inscription à 18h30)

À tous les membres,

#### ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Avis de convocation et ordre du jour
- 3. Procès-verbal
- 4. Ratification des administrateurs
  - Secteur 2
  - Secteur 3
- 5. Clôture de la séance

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean tiendra l'assemblée générale annuelle de ses membres, le mardi 3 mai 2016 à 19 heures, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma. Prenez note qu'un goûter sera servi à partir de 17 heures. Bienvenue à tous!

Donné à Jonquière, le 9 février 2016.

Daniel Fillion, ing.f. Directeur général

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN)

Date: Le mardi 3 mai 2016

Endroit: Hôtel Universel (salle Alma)

1000, boul. des Cascades Ouest, Alma

Heure: 19 h 30 (inscription à 18 h 30)

À tous les producteurs de bois,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean) tiendra son assemblée générale annuelle des producteurs visés par le plan, le mardi 3 mai 2016 à 19 h 30, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma.

Donné à Jonquière, le 9 février 2016.

ORDRE DU JOUR

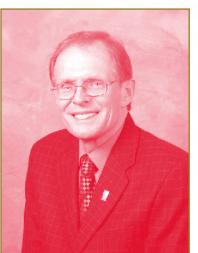
(Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean)

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture de l'avis de convocation
- 3. Acceptation de l'ordre du jour
- 4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- 5. Message du président
- 6. Rapport d'activité 2015
- 7. Présentation des états financiers
- 8. Nomination de l'auditeur indépendant
- 9. Résolutions
- 10. Allocutions
- 11. Divers
- 12. Clôture de la séance

Daniel Fillion, ing.f. Directeur général

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

# PAR ET POUR LES PRODUCTEURS



Cette année encore, nos activités ont contribué de façon importante à l'économie de la région. Les retombées que nous générons ainsi annuellement, constituent un important apport à la vitalité de nos villes et de nos villages à la grandeur de notre vaste territoire. Bien que discrète, cette contribution est un rouage important dans le développement social et économique de nos communautés et il faut en être fier.

Pour arriver à occuper cette place, les producteurs se sont dotés d'outils leur permettant de s'organiser et de se développer pleinement. Ces outils ont été imaginés, planifiés et construits démocratiquement par eux et pour eux. Notre système de mise en marché collective en est la base. Il permet de négocier des conditions de vente décentes pour nos produits et d'en organiser le transport afin de répartir équitablement la richesse aux quatres coins de notre territoire.

Par la suite, les producteurs ont mis sur pied des organisations et des programmes leur permettant de remettre en production et d'aménager leurs

forêts. Ce système a fait ses preuves, non seulement nos forêts sont en bonne santé mais leur productivité augmente constamment.

L'histoire nous a appris que les producteurs sont capables de s'organiser, mais ils n'ont surtout pas la prétention de pouvoir tout faire par eux-mêmes. Ils ont besoin de soutien. Ils ont besoin de partenaires. Que ce soit pour le financement de nos programmes d'aménagement, la protection de nos forêts ou la vente de nos produits, nous devons compter sur des partenaires fiables.

Nous vivons actuellement des temps difficiles où notre principal partenaire, le gouvernement du Québec, vit des moments de tourmente au niveau financier. Il doit faire des choix difficiles qui sont souvent faits au détriment de la forêt privée. Nos outils et nos programmes sont remis en question, entraînant un climat d'insécurité malsain pour notre industrie.

Pourtant, la preuve est faite. À chaque année, nous contribuons de façon importante à l'économie de notre région en créant des centaines d'emplois et en générant des dizaines de millions dans l'économie. Oui, nous pouvons améliorer des choses et des façons de faire. L'énergie que nous avons mise dans le renouvellement du programme de remboursement des taxes foncières en est un exemple éloquent. Mais il n'est nullement nécessaire de faire table rase sur nos outils et sur nos programmes. Nous avons prouvé que nous pouvons nous adapter et évoluer et nous continuerons de le faire. Mais nous le ferons aussi toujours dans l'intérêt des producteurs. Ça, il ne faut pas en avoir honte!

Pierre-Maurice Gagnon

Pure-Maurice Dagnon

Président

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **PRÉSIDENT**

M. PIERRE-MAURICE GAGNON — SECTEUR 6 5020, chemin du Petit Parc La Baie G7B 0A1 Tél.: 418 544-7595

#### **VICE-PRÉSIDENT**

M. NORMAND ROY — SECTEUR 1 620, rue Girard St-Prime G8J 1P6 Tél.: 418 251-4917

#### **EXÉCUTIF**

M. ROGER ALLARD — SECTEUR 3\* 1824, 1° Rang Métabetchouan-Lac-à-la-Croix G8G 1M7 Tél.: 418 349-8473

VALÈRE BOIVIN — SECTEUR 8 1800, rue Principale Labrecque GOW 2S0 Tél.: 418 481-2627

M. PHILIPPE POIRIER — SECTEUR 7 1221, rue Principale Sainte-Élizabeth-de-Proulx G8L 8A2 Tél.: 418 276-2946

\* Administrateur sortant

#### **ADMINISTRATEURS**

M. TONY POTVIN — SECTEUR 2\* 85, Route 155 Lac-Bouchette GOW 1V0 Tél.: 418 348-9258

M. RÉMI GAGNÉ – SECTEUR 5 24, rue St-Jean-Baptiste L'Anse-St-Jean GOV 1J0 Tél.: 418 272-2874

M. CAROL BOUCHARD — SECTEUR 4 2694, route Ste-Geneviève Canton Tremblay G7H 5B2 Tél.: 418 696-3414

## RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'année 2015 nous aura confirmé la fragilité de la reprise dans l'industrie forestière. Même si l'économie américaine a continué à s'apprécier au cours de l'année et que les mises en chantier ont continué à progresser en se maintenant au-dessus de la barre du million, plusieurs facteurs ont contribué à exercer une pression à la baisse sur les prix du bois d'œuvre. La faiblesse de notre dollar combinée à la baisse des exportations en Chine et à la fin de l'entente canado-américaine sur le bois d'œuvre ont créé un afflux important de bois d'œuvre aux États-Unis, entraînant ainsi une pression à la baisse sur le cours de celui-ci. Cette situation a créé une insécurité palpable chez nos clients préoccupés par la rentabilité de leurs installations.

Cependant, ce climat d'incertitude ne nous a pas empêchés de mobiliser et livrer l'ensemble des volumes de résineux que nous avions négociés avec nos principaux clients. Ces volumes se comparent à ceux livrés en 2014 et se rapprochent de notre plein potentiel dans le résineux. Malheureusement, la problématique que nous vivons depuis 2008 concernant le bois feuillu constitue non seulement un frein à la récolte de tremble, mais nous empêche aussi d'atteindre ce plein potentiel puisqu'un volume important de résineux se retrouve dans des strates mélangées qu'il est difficile de récolter économiquement sans avoir de marché stable pour le feuillu.

L'année 2015 aura aussi marqué un tournant important quant à l'avenir de l'usine de Chambord puisque le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs a décidé de résilier la garantie d'approvisionnement de Louisiana-Pacifique Canada afin d'offrir les volumes concernés à d'éventuels promoteurs. À cet effet, un bureau de projet a été créé et dix projets ont officiellement été déposés. Jusqu'à maintenant nous avons rencontré certains promoteurs intéressés à la relance de la filière du feuillu. Il reste maintenant à espérer que ces démarches résulteront rapidement en une reprise de la transformation du tremble dans la région.

L'intensification de l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les forêts privées de la région a aussi retenu notre attention au cours de la dernière année. Un comité de veille formé des principaux intervenants de la forêt privée dans la région a été mis sur pied au cours de l'année afin de mettre en place un programme pour contrer les effets négatifs de l'épidémie. Ce programme comprend une stratégie de pré-récupération des peuplements vulnérables, de protection des superficies affectées et de remise en production des territoires récupérés. De nombreuses demandes d'aide ont été envoyées auprès des autorités concernées pour le financement de ce programme. Des réponses sont attendues au cours de la prochaine année.

Le Syndicat a continué à s'impliquer activement dans la mise en valeur des forêts privées par le biais de sa participation aux agences de mise en valeur de la région. Plus particulièrement, en plus de contribuer à leur gestion administrative, le Syndicat a terminé la réalisation des deux plans de protection et de mise en valeur des forêts privées pour le compte des deux agences de la région. Cet important exercice a permis, entre autres, de réévaluer à la hausse la possibilité forestière du territoire de la forêt privée régionale.

Au niveau de la sensibilisation et de la formation, le Syndicat a encore été très actif en organisant des activités de démonstration et des sessions de formation pour ses membres. Encore une fois cette année, toutes ces activités ont été réalisées en mettant l'accent sur la santé et la sécurité au travail. Travailler de façon sécuritaire doit être quotidiennement au centre de nos préoccupations!

## RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

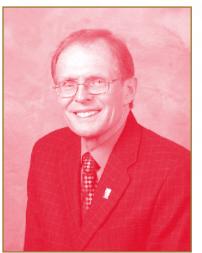
En terminant, je ne voudrais surtout pas oublier le dévouement et le dynamisme de tout le personnel du Syndicat dans la réalisation de ces activités. Je m'en voudrais aussi de ne pas souligner le bon travail de notre équipe de transporteurs, de nos administrateurs, de nos représentants de paroisse et de tous les producteurs et productrices qui ont fortement contribué à la bonne marche de nos opérations et à notre rayonnement dans la région. Nous devons être fiers de notre importante contribution à la vie économique de nos communautés.

Daniel Fillion, ing.f. Directeur général



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FPFQ

## L'INTÉRÊT POUR LE BOIS DE LA FORÊT PRIVÉE DEVRA SE TRADUIRE EN UN INTÉRÊT ENVERS LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS



Qu'est-ce que les propriétaires et producteurs forestiers québécois peuvent retenir de 2015 ? Sur les marchés, la demande pour notre bois s'est accrue chez les usines qui ont réussi à traverser la crise sans que les prix versés connaissent une hausse similaire. Sur la scène politique, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a continué de réduire les budgets des programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées pour répondre aux exigences du Conseil du Trésor. Malgré ces nouvelles déprimantes, un intérêt renouvelé se dessine pour la forêt privée, tant de la part des autorités gouvernementales que des industriels forestiers. J'ai senti tout au long de l'année une plus grande écoute de ces interlocuteurs pour nos propositions visant à mettre en valeur le plein potentiel de la forêt privée.

Nous ne pouvons oublier que la FPFQ a documenté dans ses mémoires et diffusé dans ses publications de multiples propositions pour améliorer l'environnement d'affaires des producteurs forestiers, ainsi que des analyses pour en démontrer l'impact favorable pour l'économie des régions du Québec. Le contenu de ces

publications alimente la réflexion des élus et des acteurs œuvrant en forêt privée, ce qui n'est pas à négliger.

L'année 2016 sera donc plus prometteuse si nos propositions de révision des mesures fiscales visant les propriétaires et producteurs forestiers sont adoptées par le gouvernement, si un plan d'intervention se développe pour lutter contre l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, si le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées est renouvelé avec un budget satisfaisant et si la demande pour notre bois continue de croître. La simplification des règles entourant la protection des milieux humides et hydriques pour tenir compte du faible risque environnemental des interventions sylvicoles pourrait également se produire dans les douze prochains mois.

De plus, la FPFQ concentre ses efforts sur plusieurs dossiers qui auront des incidences pour les producteurs forestiers en 2016 et 2017. Nous soutenons les syndicats et offices de producteurs forestiers dans leurs négociations pour renouveler les conventions de transport de bois. Nous concevons une application Internet qui permettra aux producteurs de déterminer plus facilement l'usine et le façonnage leur procurant le meilleur prix. Nous intervenons auprès des organismes de certification forestière pour obtenir des normes reflétant les particularités de la forêt privée. Nous revendiquons qu'une exemption pour les bois des forêts privées soit incorporée aux négociations pour le renouvellement de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le Canada et les États-Unis.

Parallèlement, j'ai insisté tout au long de l'année auprès des administrateurs des syndicats et offices affiliés sur l'importance d'accroître notre unité pour obtenir une plus grande force et de meilleurs gains pour les producteurs forestiers.

Les producteurs forestiers sont des acteurs du développement économique partout au Québec. Continuons de le dire haut et fort aux gens qui nous entourent. De mon côté, je m'engage à continuer de porter ce message auprès des ministres et députés.

Pierre-Maurice Gagnon

Pure Maurice Hagnon

Président de la Fédération des producteurs Forestiers du Québec

#### CONTEXTE GÉNÉRAL

Les producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean ont livré un peu plus de 280 000 m³ de bois en 2015. Ce volume représente à peine 50 % de la possibilité forestière régionale. Le contexte difficile qui perdure dans le feuillu et l'abondance de fibre qui a été disponible l'an dernier en forêt publique explique en partie la situation que les producteurs ont vécue.



#### SECTEUR SCIAGE

Le secteur du sciage a été marqué par le renouvellement de plusieurs ententes, dont deux avec les plus grandes entreprises de sciage de la région. Les producteurs ont livré plus de 256 000 m³ aux scieries en 2015. Ce volume comprend la livraison de 6 500 m³ de tremble et 2 000 m³ de mélèze.

Chez Produits forestiers Résolu, les livraisons ont été de 180 000 m³ de résineux. Malgré la signature d'une entente tardive signée à la fin décembre 2014, les producteurs ont tout de même livré plus que les quantités prévues au contrat, obligeant les parties à convenir d'un volume supplémentaire dès la reprise en janvier dernier.

À la demande de Produits forestiers Résolu, les producteurs ont produit du bois en 9 pieds en remplacement du 8 pieds. Les producteurs ont dû s'ajuster au resserrement du contrôle de la qualité chez notre client dès le début du contrat.

Le Syndicat a souscrit au système de certification SFI de l'entreprise en sensibilisant les producteurs et en ajustant certaines pratiques de l'organisation.

Les livraisons ont débuté tard à l'été chez Produits forestiers Arbec de l'Ascension, l'entente ayant été conclue seulement en mai dernier. Les livraisons ont tout de même été de 52 000 m³ comprenant 34 % de 9 pieds et 66 % de 21 pieds.

Le nouveau contrat comprend un volume de 185 000 m³ et il est d'une durée de 2 ans. Il comprend des quotas par essence, limitant ainsi les livraisons de sapin et de pin gris.

Les scieurs indépendants ont eu accès à beaucoup de bois en provenance de forêt publique l'an dernier, diminuant ainsi leur appétit pour celui des producteurs privés. Malgré tout, certaines d'entre elles ont acheté des volumes : Scierie Girard (10 000 m³), Scierie Lignarex (5 000 m³), Valibois (5 000 m³ de tremble sciage) et Scierie Armand Tremblay (2 000 m³ de mélèze).

Espérons qu'en 2016, le secteur du sciage saura répondre aux besoins criants des producteurs qui sont, entre autres, affligés par l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette.

## SECTEUR PÂTES, PANNEAUX ET AUTRES

En 2015, la région a fait son deuil d'une éventuelle réouverture de l'usine de panneaux de Chambord. Après plus de 7 ans de fermeture, le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs a résilié la garantie d'approvisionnement de Louisiana-Pacifique.

Malgré le contexte difficile dans le feuillu, les producteurs ont vendu 24 000 m³ de tremble sur les marchés de pâte et de biomasse au cours de la dernière année. Environ 15 000 m³ de tremble ont été livrés chez Fibrek à St-Félicien pour la production de copeaux et 4 000 m³ ont pris la direction de Valibois à St-David-de-Falardeau. Un volume de tremble de 3 000 m³ a également été livré chez Arbec division Panneaux de St-Georges-de-Champlain à l'hiver 2015.

Les difficultés dans la mise en marché du feuillu sont toujours aussi persistantes. Un marché comme celui des panneaux gaufrés ne sera pas remplacé facilement. Espérons que les promoteurs seront au rendez-vous avec des projets structurants pour les producteurs et la région qui en ont bien besoin.

Jacques Tremblay

Directeur mise en marché



#### **SOMMAIRE DES LIVRAISONS 2015** Sciage

Volume livré Essence Longueur (m<sup>3</sup>)554 Ép. - Sap. - Pig. copeaux 11 109 Ép. - Sap. - Pig. 8′ 9' Ép. - Sap. - Pig. 24 703 10' 5 027 Ép. - Sap. - Pig. Ép. - Sap. - Pig. 12' 17 955 16′ 144 773 Ép. - Sap. - Pig. 21' 27 041 Ép. - Sap. - Pig. Longueur 16 635 Ép. - Sap. - Pig. 10' 4 946 Tremble Mélèze 8′ 165 Mélèze 12' 619 Mélèze 16' 1 089 12' 594 Pin rouge Pin rouge 16' 6 TOTAL 255 216

#### Pâtes-panneaux et autres 2015

Essence	Longueur	Volume livré ( m³ )
Ép Sap Pig.	Tronçonné	472
Mélèze	16′	24
Tremble	10'	4 506
Tremble	16′	13 338
Tremble	Longueur	6 663
TOTAL		25 003
TOTAUX	<u>/                                    </u>	280 219

#### NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR CLASSE DE PRODUCTION

Sciage 2015

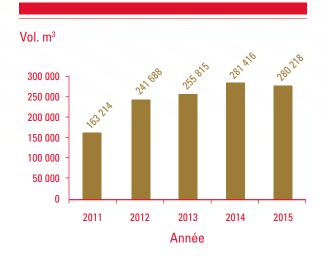
Quantité ( m³)	Nombre	Pourcentage (%)
0-100	262	48
101-200	85	15
201-300	49	9
301-400	36	7
401-500	22	4
501 et +	95	17
TOTAL	549	100

Pâtes-panneaux et autres 2015

Nombre	Pourcentage (%)
45	47
15	16
13	13
7	7
2	2
14	15
96	100
	45 15 13 7 2

#### VOLUME DES VENTES TOUTES ESSENCES (m³)

Période 2011-2015 (5 ans)



#### SITUATION DES LIVRAISONS 2015 (m³)

Sciage	256 288
Panneaux et autres	23 930
TOTAL	280 218
Total résineux	250 742
Total feuillu	29 476

#### DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS (%)

100
82,43
13,34
1,23
1,39
1,17
0,44

#### **LISTE FINALE DES PRIX 2015**

Destination sciage ( $\$/m^3$ )

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Épinette - Sapin - Pin gris	Tronçonné	56,70
Épinette - Sapin - Pin gris	Longueur	52,70
Tremble	Tronçonné	30,00
Mélèze	Tronçonné	40,00

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Tremble	Tronçonné	25,00
Tremble	Longueur	22,00

Destination pâte et biomasse (\$/tmv)

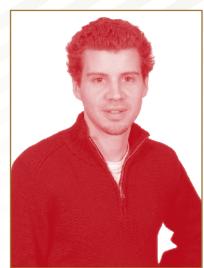
Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Tremble	Tronçonné	25,00
Tremble	Longueur	22,00

## PLANIFICATION FORESTIÈRE

## AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Au cours de l'année 2015, les Agences de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean et du Saguenay ont investi 2 732 550 \$ pour la réalisation de travaux sylvicoles. Il s'agit d'une diminution d'environ 6,5 % par rapport au montant engagé dans l'année précédente. Cette baisse est attribuable à des coupures dans le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).





2 560 250 \$. Le reste du montant investi par les agences dans les travaux sylvicoles provient du fonds de roulement des agences et des contributions de l'industrie sur les volumes de bois achetés en provenance de forêt privée. Le Programme de développement régional et forestier (PDRF) est devenu le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) en 2015. Une réduction importante de l'enveloppe globale a eu pour effet de nous empêcher d'en bénéficier, ce qui représente environ 250 000 \$ de travaux d'entretien de plantation et d'éclaircie précommerciale en moins dans les forêts privées de la région.

La répartition des budgets par agence de mise en valeur est la suivante :

## Répartition des budgets des Agences régionales de mise en valeur des forêts privées de la région du Saguenay–Lac-St-Jean Année 2015-2016

	Agence du Saguenay	Agence du Lac-St-Jean	Total	%
Budget engagé dans les travaux de mise en valeur	810 000\$	1 922 550\$	2 732 550\$	95,4 %
Administration (prévisions)	48 550\$	51 060\$	99 610\$	3,5 %
Vérification opérationnelle	5 500\$	25 235\$	30 735\$	1,1 %
TOTAL	864 050 \$	1 998 845 \$	2 862 895 \$	100 %

Cette année, les agences ont investi 95,4 % de leur budget dans l'exécution de travaux de mise en valeur sur le terrain et maintenu les frais d'administration à 3,5 % du budget total. Totalisant 30 735 \$, les frais de vérification opérationnelle représentent 1,1 % du budget total.

Cette excellente performance prouve encore cette année que la stratégie de gestion privilégiée maximise les investissements en travaux sur le terrain. À ce chapitre, les agences de la région figurent toujours parmi les plus performantes du Québec.

## PLANIFICATION FORESTIÈRE

Voici les principaux travaux réalisés dans le cadre du Programme régulier au 9 mars 2016 :

Travaux sylvicoles		Agences		
	Saguenay	Lac-St-Jean	Total Sag-Lac	
Préparation de terrain	233 ha	415 ha	648 ha	
Reboisement	243 755 plants	1 314 740 plants	1 558 495 plants	
Entretien de plantation	230 ha	656 ha	886 ha	
Éclaircie précommerciale	301 ha	62 ha	363 ha	
Traitements commerciaux	21 ha	67 ha	88 ha	
Voirie forestière	5,5 km	10,2 km	15,7 km	
Ponceaux	6 ponceaux	2 ponceaux	8 ponceaux	
Visites conseil	3 visites	2 visites	5 visites	

#### ÉPIDÉMIE DE TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE (TBE)

Depuis quelques années déjà, les forêts de la région subissent les dommages de la tordeuse. Votre organisation suit ce dossier de près et est active au niveau de la sensibilisation et de l'information aux producteurs. De plus, un comité de veille sur la TBE a été formé à l'automne 2015 afin de définir des orientations et des stratégies régionales. Ce comité regroupant les partenaires du Syndicat, des agences, des sociétés sylvicoles et du ministère a déjà plusieurs démarches à son actif, notamment des demandes d'aide financière pour aider à la lutte directe, à l'accès au marché et à la remise en production des superficies. Pour 2016, un projet pilote d'arrosage aérien est en train de se mettre en place.

#### LE JOURNAL « ENTRE LES BRANCHES » ET LE SITE INTERNET

Deux outils de communication intéressants sont disponibles pour les propriétaires de lots boisés. En premier lieu, il y a le journal « Entre les branches » qui est publié semestriellement. Encore une fois cette année, nous y avons traité de plusieurs sujets susceptibles d'intéresser les producteurs forestiers de la région notamment au niveau de la mise en marché, des dossiers d'actualité dans le domaine forestier et des activités de formation et de sensibilisation. Nous y avons également intégré les demandes de contingents (édition automne) et plus récemment les fiches de nomination au poste d'administrateur (édition printemps). Nous vous invitons à le lire attentivement et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires.

Le Syndicat possède également son site Internet à l'adresse <u>www.spbsaglac.qc.ca</u>. Ce site est conçu pour renseigner les producteurs sur les différentes activités de l'organisation comme la mise en marché du bois, les activités du fonds forestier, la planification forestière et les dossiers environnementaux. Nous vous invitons à le visiter.

## PLANIFICATION FORESTIÈRE

#### LE STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER

Depuis plus de quinze ans maintenant, le Syndicat agit comme bureau d'enregistrement au statut de producteur forestier. Actuellement, au Québec, 30 856 propriétaires détiennent leur certificat de producteur forestier et de ce nombre, 1 670 proviennent de notre région. Le propriétaire qui obtient son statut de producteur forestier reconnu devient admissible au Programme de mise en valeur des forêts privées, programme qui permet de financer la réalisation de travaux sylvicoles sur sa propriété. De plus, il lui permet de bénéficier du Programme de remboursement des taxes foncières qui a été entièrement renouvelé en 2013, et ainsi récupérer jusqu'à 85 % du montant des taxes (municipales et scolaires) de ses propriétés forestières enregistrées. La Financière agricole du Québec offre également au producteur forestier reconnu des possibilités de financement avantageuses pour l'achat de boisés, l'acquisition de machinerie ou autres.

À noter que les producteurs forestiers qui font partie d'une société sylvicole doivent obligatoirement indiquer la date de début et de fin de leur convention d'aménagement lors du renouvellement de leur certificat. Pour en connaître davantage sur le statut de producteur forestier et sur les différents programmes s'y rattachant, veuillez communiquer avec madame Carole Bergeron au 418 542-5666 poste 241.



## FONDS DE RECHERCHE, DE PROMOTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

La mission du Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée consiste principalement à organiser des activités pour les producteurs afin d'améliorer les connaissances et de favoriser le partage d'expertise. C'est dans cette optique que plusieurs activités et rencontres ont été organisées en 2015. Voici un bref résumé de celles-ci.

#### **FORMATION**

Le besoin d'acquérir des connaissances techniques sur différents sujets forestiers est toujours bien présent. Nous constatons un réel intérêt de la part des producteurs qui se renouvelle sans cesse et auquel il faut s'adapter. En 2015, nous avons donné un total de douze sessions de formation pour environ 130 producteurs. Ils se détaillent comme suit : quatre cours de techniques d'abattage, trois sur l'entretien et l'affûtage d'une scie à chaîne, deux sur le débroussaillage, un sur l'aménagement des érablières, un sur le GPS et un sur la fiscalité du producteur forestier. Les formations ont eu lieu un peu partout en région, notamment à La Baie, Métabetchouan, Saint-Félicien, Saint-Prime et Girardville. Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean compte bien poursuivre ce mandat en 2016 et être à l'écoute des nouveaux besoins.

#### JOURNÉE FORESTIÈRE

C'est sous le thème «Des producteurs forestiers remplis d'idées» que la journée forestière s'est déroulée à Jonquière-Nord, le 12 septembre 2015. La tenue de cet évènement avait aussi pour but de montrer un concept agroforestier (production ligneuse et culture de camerise). Plusieurs exposants de machinerie forestière et autres équipements étaient présents. Lors de cette journée, plusieurs démonstrations terrain ont été réalisées en collaboration avec la Société sylvicole Saguenay. De plus, les quelque 600 participants ont pu s'informer sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette étant donné qu'un représentant de la SOPFIM était sur place. Nous tenons à remercier tous les exposants pour leur collaboration et leur générosité. Leur présence ainsi que la contribution de Promotion Saguenay, des représentants de paroisse et des bénévoles ont rendu cette journée possible. Finalement, nous aimerions souligner particulièrement l'implication du propriétaire M. Stéphane Brassard qui, par son dynamisme, a su réunir les ingrédients gagnants pour une activité réussie. On peut dire qu'il a réussi à communiquer sa passion aux autres. Un gros merci pour cet accueil chaleureux.

#### **VOYAGE D'INFORMATION**

En septembre dernier, les responsables de paroisse ont participé au voyage d'information qui s'est déroulé dans le secteur de Charlevoix. Lors de ce voyage, les participants ont pu constater le dynamisme des entreprises de cette région et en apprendre davantage sur plusieurs sujets tout en profitant de conditions météorologiques exceptionnelles. La première étape du voyage fut la visite de Cédréco, une scierie spécialisée dans le cèdre située à Saint-Aimé-des-Lacs. Le deuxième arrêt se fit à l'île-aux-Coudres pour aller voir la cidrerie Pedneault et leurs produits du terroir. Il y a eu ensuite une visite des installations de chauffage à la biomasse des serres Lacoste aux Éboulements. Arrivés à Sainte-Agnès, le professeur M. André Plamondon nous a accueillis sur ses propriétés dans un décor enchanteur. Finalement, les gens de la Coop de l'Arbre de Charlevoix ont amené les producteurs dans un boisé d'interprétation à Baie Saint-Paul afin de leur faire découvrir des richesses naturelles insoupçonnées.

## FONDS DE RECHERCHE, DE PROMOTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

## ASSOCIATION FORESTIÈRE

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe au financement de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean et collabore à plusieurs activités de cette dernière.

#### **ACTIVITÉS DIVERSES**

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe financièrement ou collabore à plusieurs activités:

- Visites terrain
- Information auprès des producteurs
- · Participation à divers comités
- Identification de boisés et de travaux de plantation
- Participation à divers congrès et expositions d'équipement forestier
- Relations publiques

Martin Lavoie, ing.f. Responsable



# Système certifié

## RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTAL POUR L'ANNÉE 2015

QMI-SAI Global

L'année 2015 aura été bien remplie pour notre système de gestion environnementale. En effet, un audit de maintien selon la norme ISO-14 001 : 2004 a eu lieu en juin 2015. La performance et le bon fonctionnement du système ont pu être constatés alors qu'aucune non-conformité n'a été soulevée. Les opportunités d'amélioration suggérées nous permettront d'aller plus loin dans certains aspects techniques.

Le suivi des éléments de surveillance et mesurage des contrôles opérationnels nous a permis de constater une bonne maîtrise en général. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions, du respect des infrastructures et du respect des prescriptions sylvicoles pour les coupes plus grandes que 4 ha. De plus, le Syndicat a poursuivi son rôle de sensibilisation et d'information avec près d'une centaine de trousses environnementales expédiées aux nouveaux membres. Nous avons aussi poursuivi notre collaboration avec Produits forestiers Résolu afin de leur permettre de certifier leur approvisionnement de forêt privée selon la norme SFI. Au niveau du respect de la stratégie sylvicole, les nouveaux plans de protection et de mise en valeur (PPMV) des agences de la région sont entrés en vigueur le 1er avril 2015 et ils comportent une nouvelle programmation de travaux mieux adaptée au contexte actuel.

Au cours de la dernière année, nous avons travaillé principalement sur nos objectifs car ce sont eux qui indiquent la direction que notre système doit prendre. Le comité environnemental a élaboré des programmes pour les atteindre et y consacre les efforts nécessaires. Considérant le profil des producteurs de bois qui évolue rapidement, l'organisation doit s'adapter et offrir des services qui correspondent à leurs besoins. Le support technique aux producteurs passe entre autres par le programme d'accréditation des entrepreneurs forestiers. Ce programme deviendra un élément central lorsqu'il sera déployé de façon maximale. Il constitue un outil indirect pour s'assurer que le bois mis en marché a été récolté de façon conforme au niveau environnemental. Le document de référence pour sensibiliser les propriétaires à leurs impacts potentiels sur l'environnement demeure le Guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée. Ce guide fait actuellement l'objet d'une mise à jour et une nouvelle version actualisée sera disponible au courant de l'année 2016. L'organisation a aussi un important projet qui concerne la communication avec ses membres. Il s'agit de monter une liste de diffusion à l'aide des adresses de courrier électronique lorsque disponibles. Nous vous tiendrons au courant des développements dans ce dossier car votre collaboration pourrait être sollicitée.

En conclusion, nous avons progressé de façon significative mais beaucoup de travail reste à faire. Selon le principe de l'amélioration continue, notre système de gestion environnementale évolue de façon à nous permettre de réduire au maximum nos impacts écologiques. Il contribue à faire du Syndicat des producteurs de bois une organisation responsable et soucieuse de l'environnement et du développement durable, bien positionnée pour s'adapter rapidement aux enjeux importants.

Martin Lavoie, ing.f.

Coordonnateur environnemental

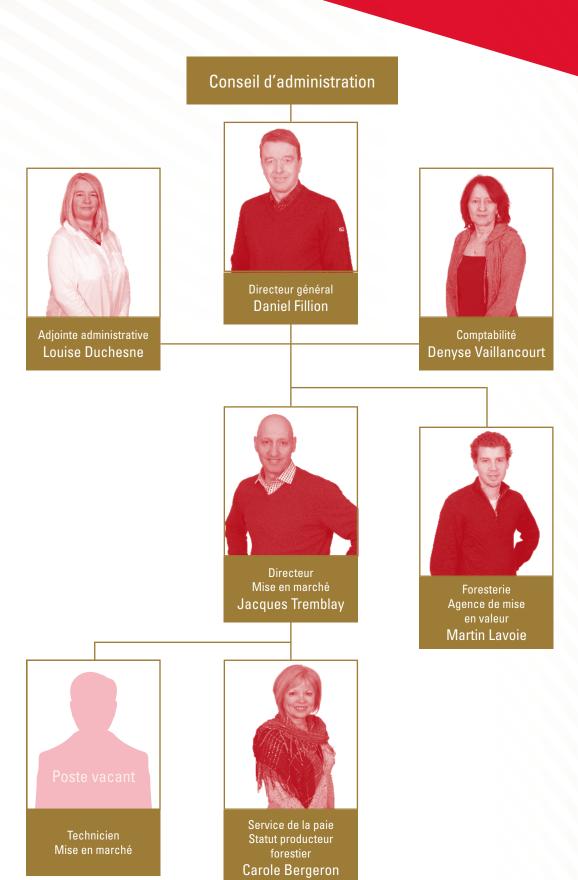
## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Veuillez prendre note que suite à la révision de certaines normes de vérification, les états financiers de votre Syndicat ne pourront être diffusés avant leur approbation par l'Assemblée générale annuelle. Vous pouvez cependant en obtenir un exemplaire en remplissant le coupon ci-dessous et le poster ou communiquer avec Mme Louise Duchesne au bureau du Syndicat au 418-542-5666 poste 236 ou par courriel au syndicat.bois@spbsaglac.qc.ca.

Merci de votre compréhension!

OUI! J'aimerais recevoir une copie des états financiers 2015 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
Nom:
Adresse:
Code postal:
Faire parvenir à : Louise Duchesne au 3635, rue Panet, Jonquière ( Québec ) G7X 8T7

# L'ADMINISTRATION ET SA STRUCTURE



## NOTES

2015 APPORT ANNUEL

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN

<del></del>	